

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La réunion des Ministres Chargés de  
l'Aviation Civile  
-----



**REUNION DES MINISTRES CHARGES DE L'AVIATION CIVILE POUR L'EXAMEN  
ET L'APPROBATION DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS A  
L'OPERATIONNALISATION DE L'AGENCE COMMUNAUTAIRE DE SUPERVISION  
DE LA SECURITE ET DE LA SURETE DE L'AVIATION CIVILE (ACSAC)**

\*\*\*\*\*

Ouagadougou, le 6 juillet 2017

\*\*\*\*\*

**COMMUNIQUE FINAL**

Les Ministres chargés de l'Aviation Civile se sont réunis, le jeudi 6 juillet 2017, au Siège de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou, dans la Salle du Conseil des Ministres pour l'examen et l'approbation du :

- projet de règlement fixant les statuts de l'Agence Communautaire de Supervision de la Sécurité et de la Sureté de l'Aviation Civile (ACSAC) des Etats membres de l'UEMOA ;
- projet de décision fixant le taux et les modalités de perception de la redevance communautaire de sécurité et de sureté de l'aviation civile.

Ont pris part à cette réunion, les délégations suivantes :

### **MINISTRES PRESENTS**

- BENIN

**Monsieur Hervé HEHOMEY**, Ministre des Infrastructures et des Transports. ;

- BURKINA FASO

**Monsieur Souleymane SOULAMA**, Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière ;

- NIGER

**Monsieur Omar Hamidou TCHIANA**, Ministre d'Etat, Ministre des Transports.

### **MINISTRES REPRESENTES :**

- COTE D'IVOIRE

**Monsieur Noumory SIDIBE**, Directeur de Cabinet Adjoint, représentant le Ministre des Transports ;

- GUINEE BISSAU

**Monsieur VESA GOMES NALUAK**, Chef de Cabinet du Ministre, représentant le Ministre des Transports et des Communications ;

- MALI

**Docteur Salah GUINDO**, Conseiller Technique du Ministère des Transports, Représentant le Ministre des Transports ;

- **SENEGAL**  
**Monsieur Maguëye Marame NDAO**, Directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie, représentant le Ministre des Transports du Sénégal ;
- **TOGO**  
**Monsieur Méwounesso SONDOU**, Directeur de Cabinet du Ministre, représentant le Ministre des Infrastructures et des Transports.

A également pris part aux travaux :

- **Monsieur Paul Koffi KOFFI**, Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports à la Commission de l'UEMOA.

Les travaux de la réunion ont été placés sous la Présidence de **Monsieur Omar Hamidou TCHIANA**, Ministre d'Etat, Ministre des Transports de la République du Niger.

A l'ouverture de la rencontre, **Monsieur Souleymane SOULAMA, Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière du Burkina Faso**, a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné que, prenant en compte la dynamique de réforme et de modernisation instaurée par le Programme Commun du Transport Aérien (PCTA) au sein de l'UEMOA, le Burkina Faso s'est résolument engagé dans la voie des réformes et de la modernisation de son système de transport aérien.

**Monsieur Paul Koffi KOFFI, Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports**, a, quant à lui, souhaité la bienvenue aux participants et assuré de l'entière disponibilité de la Commission de l'UEMOA, et en premier lieu, de son Département, à poursuivre et parachever la mise en œuvre des diligences nécessaires pour l'opérationnalisation de l'ACSAC.

Pour sa part, **Monsieur Omar Hamidou TCHIANA, Ministre d'Etat, Ministre des Transports du Niger**, a, dans son allocution d'ouverture des travaux, remercié **Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso**, l'ensemble du Gouvernement et du Peuple Burkinabè, pour l'accueil chaleureux et les facilités mises à la disposition des participants pour rendre leur séjour agréable, et a exhorté la réunion à œuvrer pour une opérationnalisation diligente de l'ACSAC, qui repose sur le fonctionnement régulier de ses organes de direction, et pour un financement adéquat des activités et missions qui lui ont été assignées.

Au cours des travaux, les Ministres ont examiné et approuvé le projet de Règlement fixant les statuts, l'organisation et le fonctionnement de l'ACSAC.

L'objectif principal de l'ACSAC est de promouvoir le développement sûr et efficace de l'aviation civile en contribuant à l'établissement et au maintien d'un niveau uniforme élevé de sécurité, de sûreté et de protection de l'environnement au sein des Etats membres de l'UEMOA.

En ce qui concerne sa structuration, l'ACSAC comprend un Conseil d'Administration, une Direction Exécutive, des Comités consultatifs et des Chambres de recours.

Le fonctionnement de l'ACSAC sera assuré notamment par une contribution de la Commission de l'UEMOA, une redevance communautaire de sécurité et de sûreté et des subventions des partenaires techniques et financiers.

A titre transitoire et en attendant l'adoption des textes prévus dans le Règlement fixant les statuts de l'ACSAC, notamment le règlement financier, le statut du personnel et le code de rémunération, la Réunion a recommandé que la Commission de l'UEMOA fasse prendre des dispositions transitoires pour le démarrage des activités de l'ACSAC.

Au terme de cette réunion, les Ministres ont convenu que :

- le projet de Décision fixant les modalités de perception de la redevance fasse l'objet d'un réexamen par les Ministres en charge de l'Aviation civile, après la mise en place de l'ACSAC et l'actualisation du Business plan ;
- la Commission prenne les dispositions afin de soutenir l'ACSAC pendant une année et mobilise des ressources additionnelles jusqu'à la mise en œuvre de cette redevance.

La réunion des Ministres a rappelé l'importance de la désignation, par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements des Etats membres de l'UEMOA, de l'Etat devant abriter le siège de l'ACSAC.

Enfin, la réunion des Ministres chargés de l'Aviation Civile a adressé une motion de remerciements à **Son Excellence Monsieur ROCH MARC CHRISTIAN KABORE**, Président du Faso, au Gouvernement et au Peuple du Burkina Faso et une motion de félicitations à la Commission de l'UEMOA, pour l'attention particulière accordée à cette session.

Fait à Ouagadougou, le 6 juillet 2017

Pour la réunion,  
Le Président de séance

**Omar Hamidou TCHIANA**